

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE
EPIC MATHEYSINE TOURISME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code du Tourisme,

Le 13 octobre deux mille vingt-trois, les membres du comité de direction se sont réunis à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par le Président de Matheysine Tourisme, datée du vingt-six septembre deux mille vingt-trois conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière.

Délibération n°08-2023
Intervention établissements
de formation

Titulaires présents : Arnaud Chattard, Fabiola Couhin, Jean-Michel Brugnera, Alain Mendez, Damien Girard

Suppléants : Philippe Faure, Gilbert Maugiron, Riccardo Pez, Alain Collaud

Excusés : Guillaume Montaner, Christophe Dappel, Paolo Fontebasso, Pascal Charles, Marie-Claire Dechaux, Sœur Marie-France Brothier, Stéphanie Girardey, Raoul Attanasio, Nicolas Cabus

Nombre de Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres votants : 8

Le directeur de Matheysine Tourisme ainsi que les responsables de services peuvent être amenés à intervenir auprès d'établissements de formation pour :

- Présentation
- Jury de formation

Dans ce cadre, le Président propose de facturer ces interventions à hauteur de 500€ la journée et 300€ la demi-journée. Une convention devra être signée entre Matheysine Tourisme et l'établissement de formation, afin de fixer les conditions d'intervention et de facturation.

Le comité de direction approuve et valide la grille à l'unanimité.

Pour copie conforme,

Le 13/10/2023

Le Président, Arnaud CHATTARD

Date d'envoi à la préfecture 13/10/2023

Date d'affichage – publication 13/10/2023

Certifié rendu exécutoire 13/10/2023


Matheysine Tourisme
04 76 81 18 24
13 route du Terril - 38350 SUSVILLE
SIRET 822 042 297 00017 RCS Grenoble


Matheysine Tourisme
04 76 81 18 24
13 route du Terril - 38350 SUSVILLE
SIRET 822 042 297 00017 RCS Grenoble